Magazine trimestriel d'APF France handicap sur le territoire Rhône-Ain

CAP RHÔNE-AIN #29

QUATRIÈME TRIMESTRE 2022

ADHÉRER À APF FRANCE HANDICAP

L'ADHÉSION AU CŒUR DE NOTRE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

handynamic
Véhicules accessibles

Vente neuf et occasion | Reprises | Location

Citroën ë-Jumpy Xtra HappyAccess

8 à 6 +1

Voyagez en famille dans un véhicule 100 % électrique et 100 % accessible

Jusqu'à 330 km d'autonomie

Rampe d'accès repliable en plancher plat

Plus d'informations sur www.handynamic.fr et mon devis gratuit au 04 72 90 16 19

Vous êtes sur les réseaux sociaux ? Nous aussi !

Handynamic Lyon
165 Avenue Henri Schneider Parc Majoland,
ZAC des Gaulnes 69330 Meyzieu

Bonjour à toutes et tous,

Les vacances d'été sont déjà loin, pour celles et ceux qui n'ont pas pu partir par leurs propres moyens nous avons pu mettre en place un séjour territorial de 5 jours à Pralognan en Savoie. 18 personnes ont ainsi pu profiter d'un programme d'activités bien rempli dans la joie et la bonne humeur. Nous tenons à remercier les bénévoles qui se sont impliqués ainsi que Zharra, notre animatrice salariée.

Maintenant que les batteries sont rechargées, nous pouvons nous concentrer sur les événements marquants de cette rentrée. Nos assemblées départementales qui vont se dérouler respectivement le 14 octobre (au sein du foyer l'Étincelle) pour le Rhône et le 4 novembre (sur la commune d'Oyonnax) pour l'Ain. Cela sera l'occasion notamment pour notre équipe de l'Ain d'aller investir un autre secteur géographique et de tisser de nouveaux liens avec d'autres adhérents, élus et acteurs associatifs locaux.

S'il y a une instance interne qui permet de mobiliser nos adhérents et partenaires c'est bien nos assemblées départementales. Il faut savoir prendre le temps de revenir sur notre bilan de l'année écoulée. Ce sont aussi des temps d'échange et d'écoute, étapes essentielles dans notre fonctionnement associatif centré sur la démocratie participative.

À ce titre, un plan concernant le développement des adhésions va être lancé nationalement. Notre territoire relaiera bien sûr cette dynamique en s'appuyant sur différents outils de communication pour encourager l'engagement des personnes concernées.

Que l'on soit adhérent consommateur d'un service, adhérent participant à des projets ou adhérent militant, chacun peut trouver sa place.

Concernant la délégation de Bourg-en-Bresse nous allons relancer nos salons de thé thématiques mensuels dans lesquels sont conviés aussi bien nos bénévoles, adhérents, professionnels ou partenaires.

Nous saluons également les arrivées au sein de l'équipe de la délégation du Rhône de Gaël Bertin et Steffi Keil, un portrait leur est consacré dans les pages suivantes.

Les élus Rhône-Ain et le directeur Gaël Brand

SOMMAIRE

4 Prise de poste de Gaël et Steffi

5 Départ de Anne

6 Le vélo-fauteuil
Location de matériels adaptés

7 Journées itinérantes
Le repas de Noël

8 Journée parentalité
Mand'APF 01-69

9 **Dossier : adhérer à APF France handicap**

13 Édition 2022 pour l'école de la SEP
Hospices Civils de Lyon

14 Album de vie

18 « Trucs & Astuces » du TechLab
APF France handicap

19 Numéros utiles
Bibliothèque

APF FRANCE HANDICAP • TERRITOIRE RHÔNE-AIN
Délégation de l'Ain : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél : 04 74 23 41 59 • e-mail : *dd.01@apf.asso.fr*
Délégation du Rhône : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél : 04 72 43 01 01 • e-mail : *dd.69@apf.asso.fr*

Retrouvez-nous en ligne ! Site web : *www.apfra.fr* • Facebook : *APF Rhône-Ain* • Twitter : *@APFRA_*

Responsable de publication : chargée de communication APF France handicap
Comité de rédaction : APF France handicap • Conception graphique : Léa Jourjon
Crédit photo couverture : APF France handicap • ISSN 2250 - 7100

PRISE DE POSTE DE GAËL ET STEFFI

BIENVENUE !

©APF France handicap

Bonjour à toutes et à tous, je suis Gaël Bertin et je viens tout juste de terminer mon cursus en Master 2 « Gestion des Organisations de l'Économie Sociale et Solidaire » (GOESS) à l'Université Lyon 2. J'ai eu l'opportunité d'intégrer APF Développement AuRA à mon arrivée, en avril 2021, en tant que chargé de développement (dans le cadre de mon stage de Master 1). À l'automne 2021, j'ai poursuivi avec un contrat d'apprentissage, dans le cadre du Master 2 GOESS, toujours au sein du même pôle. J'ai notamment participé au développement d'APF Conseil AuRA, pôle de conseil aux entreprises et aux organismes publics, dont le réseau d'intervenants professionnel est exclusivement composé de personnes en situation de handicap. Fort d'une expérience d'un an et demi au sein d'APF France handicap, je réitère mon attachement à l'association en tant que référent Mand'APF du territoire Rhône/Loire et Haute-Loire. Ainsi, j'aurai l'occasion de travailler sur les missions suivantes : accueillir et renseigner toute personne désireuse de mettre en place une aide humaine en Mand'APF, assurer le développement commercial et les partenariats, recenser les besoins et proposer un accompagnement personnalisé, accompagner le particulier employeur dans la défense de ses droits, apporter un appui conseil et une aide technique aux personnes sur tous les aspects de la fonction employeur (recrutement, contrat de travail, bulletins de paie et déclarations…), veiller au respect des règles et dispositions de gestion des services mandataires, effectuer un suivi, vérifier et évaluer la qualité des prestations, favoriser le développement de réseaux.

Au plaisir d'échanger avec vous à l'avenir !

Gaël Bertin
Référent Mand'APF 42-43-69

©APF France handicap

Steffi est le petit prénom choisi par ma maman, fan de tennis, bien que je vais préférer le ballon rond et orange à envoyer dans un petit panier bien trop haut pour moi. N'étant pas vraiment douée, les études ont le bon dos de me donner une excuse pour arrêter. Après des études d'assistante sociale à Liège, ma terre natale, je suis arrivée en France, en 2011, à Lille. J'ai obtenu mon diplôme d'assistante sociale et mon premier CDI en Foyer d'Accueil Médicalisé. J'ai appris ce qu'était la participation, l'autodétermination et surtout, j'ai déconstruit toutes mes représentations, bousculée par la team de jeunes résidents motivés à en découdre avec l'accessibilité. À leurs côtés, j'ai appris que tout était possible avec de la volonté, de l'énergie et de la bonne humeur. Forte de mon expérience à leurs côtés, je suis arrivée à Lyon en 2014. Dans le champ du handicap, j'ai mis mes compétences et mon énergie à faire passer les dossiers MDPH les plus dingues, un projet, mon défi. Toujours dans le secteur du handicap, au SAVS à APF, j'ai croisé le chemin de sacrées personnalités, comme Lydie et Marie-Hélène autour du jeu de l'oie. J'ai appris que l'innovation, ce n'était pas juste qu'une question de technologie et d'informatique. Avec l'envie de faire différemment, je me suis formée à l'approche en Développement du Pouvoir d'Agir de Yann le Bossé. J'ai appris à me taire pour mieux écouter. Aujourd'hui animée par les concepts de coopération, d'autodétermination et de pouvoir d'agir, j'ai envie de mettre mon énergie au service de l'innovation et du développement. En dehors des journées sous la paperasse, les mails et les appels, je fais du théâtre d'improvisation. Avec l'envie d'un nouveau défi à l'aube de la moitié de la vie, j'ai repris le chemin de l'école, ordinateur, thermos à café et bonne humeur, pour tenter d'obtenir, en 2024, mon diplôme d'état d'ingénierie sociale. Kesako ? Le graal ! Qui me permet aujourd'hui de rejoindre l'équipe au poste de cheffe de projet.

Steffi Keil
Cheffe de projet APF Conseil

DÉPART DE ANNE

APRÈS 20 ANS CHEZ APF FRANCE HANDICAP

©Anne Enselme-Levraut

À la suite de l'obtention de mon bac, je souhaitais devenir médecin, finalement c'est mon fis qui l'est devenu ! J'ai alors entrepris des études d'assistante sociale, doublées d'une maitrise de psychologie. De 1983 à 1991, j'ai travaillé en polyvalence de secteur et en psychiatrie. En 1991, j'ai abordé une période très intéressante de ma carrière au Centre Médical de l'Argentière car la médecine m'attirait sans doute encore… En tant que responsable du service social, j'ai rencontré, durant 11 années, des patients, des professionnels et des familles tellement engagés auprès de grands accidentés de la vie. Grâce à 2 médecins brillants - qui pourraient se reconnaitre -, j'ai beaucoup appris sur « le cerveau » et cette expérience fut sans doute prémonitoire à la prise en gestion en 2011 du service d'aidants familiaux « les Fenottes ». Je garde d'excellents souvenirs professionnels de cette étape et de ses rencontres.

En 2002 souhaitant me rapprocher de Lyon, le directeur de la délégation APF du Rhône de cette époque - je lui dois beaucoup - que je côtoyais dans ma fonction, m'a proposé le poste de responsable ESVAD devant évoluer en directeur de service. Le fil n'était pas coupé, je passe alors de l'amont (la réanimation) à l'aval (le retour à domicile).

Dès mon recrutement, j'ai ressenti une grande sensibilité au versant associatif de l'Association des Paralysés de France aujourd'hui APF France handicap, une association humaine, avec des valeurs que je partageais, et du fait de nos caractères proches à toutes les deux : ténacité, exigence, engagement dans nos missions - même si ces traits de caractère ne m'ont pas toujours rapporté des amis ! -.

En 2005, je deviens directrice et en 2007 j'obtiens le CAFDES qui m'a beaucoup apporté à un niveau technique : management, gestion financière, droit du travail, stages pratiques…

À partir de 2005, j'ai participé avec toute mon énergie – et il m'en a fallu - à la création du SESVAD avec environ un service tous les 2 ans : nous sommes partis d'une seule offre SAMSAH pour proposer aux personnes en situation de handicap, vivant à domicile sur 2 territoires géographiques et 24H/24, un accompagnement multi offres adapté à leurs souhaits et besoins. Grâce à toutes les personnes en situation de handicap et les salariés qui m'ont accompagnée durant ces 20 ans – et ils ont été nombreux ! - et malgré la grande complexité du nouveau dispositif, gestion comptable et financière, contraintes liées au bâti de la résidence sociale, réalité du bassin de l'emploi et parmi les 210 places, les nombreuses situations complexes de personnes en grande dépendance : ce fut une immense défi humain et professionnel - même si ma famille n'a pas toujours été aussi satisfaite ! –

Cette multiplicité des niveaux et des interactions, c'est le job d'une directrice - Ok -, mais sans l'appui des professionnels du SESVAD, le soutien de la Direction Régionale et les amitiés, professionnelles et humaines qui vont avec, je n'y serai pas parvenu. Ainsi le SESVAD a acquis une notoriété qui lui a permis de croitre et de devenir un dispositif reconnu parmi nos pairs et apprécié par les personnes en situation de handicap vivant à domicile.

En janvier 2023, faisant valoir mes droits au repos, je vais quitter cet univers complexe où la stratégie globale côtoie le dialogue social - pour les initiés les 4C - très reconnaissante aux rencontres que j'ai pu faire pendant toute ma carrière et à la confiance qui m'a été accordée afin de m'épanouir professionnellement – encore les 4C ! - Quand mes enfants ont quitté le nid, ce fut difficile, je me demande si cela sera semblable avec mon job car parfois j'ai considéré le SESVAD comme mon quatrième ! Mais ma famille est heureuse de ma décision car à présent, je vais réserver davantage de temps à mes 3 enfants et mes 4 petits enfants ! À très bientôt peut-être et encore merci, merci à vous tous !

Anne Enselme-Levraut
Directrice du SESVAD

LE VÉLO-FAUTEUIL

LAURÉAT AU BUDGET PARTICIPATIF DE LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

©APF France handicap

Pour la première année, la ville de Bourg-en-Bresse donnait la possibilité aux habitants, aux associations et collectifs de la commune de proposer des projets qui profitent à tous, d'intérêt général, sur le vivre ensemble ou la transition écologique. Dans la deuxième étape, les projets retenus étaient soumis au vote des habitants.

Afin de répondre à la liberté de se déplacer, d'investir les espaces urbains et de loisirs en vélo adapté pour les personnes à mobilité réduite.

Nous avons déposé un projet de balades adaptées avec l'acquisition d'un vélo-fauteuil (voir photo) pour transporter les personnes en situation de handicap et ainsi souffler un vent de liberté dans la bonne humeur et la décontraction.

Le projet a été nommé lauréat avec 212 points obtenus grâce au vote des habitants.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont voté pour notre projet.

Le vélo-fauteuil est disponible à la délégation, les premières balades s'organissent !

Éric Suarez
Chargée de développement des actions associatives

LOCATION DE MATÉRIELS ADAPTÉS

SUR LA BASE DE LOISIRS DE BOUVENT

©APF France handicap

Pour le deuxième été consécutif, nous reconduisons le partenariat avec la ville de Bourg-en-Bresse autour du prêt de matériels adaptés pour la pratique ludique du sport de plein air.

Depuis début juillet, 3 types de matériels ont été proposés : un Quadrix, un tricycle et une poussette adaptée. Ces équipements ont été mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la base de loisirs de Bouvent.

Deux saisonniers ont été recrutés spécialement pour ce service. Ils ont pu bénéficier le 30 juin d'une formation sur l'accueil des personnes en situation de handicap, dispensée par notre dispositif régional APF Conseil.

La ville loue le matériel à la délégation APF France handicap de Bourg-en-Bresse et offre, par la même occasion, à ses habitants une parenthèse conviviale et ludique autour de la mobilité douce adaptée.

Gaël Brand
Directeur vie associative Rhône-Ain

JOURNÉES ITINÉRANTES

POUR LES PROCHES AIDANTS

REPAS DE FÊTE DE FIN D'ANNÉE

RÉUNISSONS-NOUS POUR UN MOMENT FESTIF

La délégation APF France handicap du Rhône organise son traditionnel repas de fête de fin d'année le samedi 17 décembre, à la salle des fêtes de la Mulatière. Après 3 années de crise sanitaire qui nous ont empêché de nous réunir en décembre pour fêter la fin d'année avec tous les acteurs de l'association, nous comptons bien nous rattraper ce 17 décembre. Au programme des festivités : un bon repas assuré par le traiteur Del Forno ainsi qu'une belle ambiance grâce au chanteur Johnny Michel. Nous finirons en beauté par un karaoké animé par Johnny. Ce repas sera l'occasion de réunir les différents acteurs qui œuvrent toute l'année au sein de notre délégation : adhérents, bénévoles, élus, salariés. Nous vous attendons nombreux !

Pour participer, réservation obligatoire et paiement auprès du standard avant le 1e décembre 2022 : 04 72 43 01 01 – Prix : 25 € (par chèque ou en espèces).

Au plaisir de vous y retrouver !

Amandine Tranchant
Chargée de développement des actions associatives

JOURNÉE PARENTALITÉ

3E RENCONTRE PARENTS EN SITUATION DE HANDICAP ET PROFESSIONNELS

Le collectif « être parHANDs » remet ça ! Le vendredi 14 octobre, il organise sa **3e rencontre parents et professionnels.** Elle se tiendra à Ocellia Lyon. Elle a pour objectif de faire le point sur les dispositifs existants, les expériences engrangées en matière d'accompagnement à la parentalité depuis ces 3 dernières années mais aussi de pointer les zones blanches sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour préparer cette journée, le Collectif travaille avec les professionnels de la PMI, de la consultation parentalité de l'hôpital Henry Gabrielle (Lyon), de celle du Lien (Clermont-Ferrand) et les autres groupes du collectif, dont celui de Grenoble et de l'Ain. Des ateliers de réflexion autour de situations concrètes seront proposés et co-animés par un parent et un professionnel. Tout au long de la journée, il s'agira de comprendre les besoins des parents, l'importance de leurs places comme co-acteurs au sein des dispositifs les concernant comme de valoriser l'implication des équipes de professionnels qui les accompagnent. Cette journée posera aussi la question de l'existence sur notre territoire de services d'accompagnement dédiés aux parents avec une déficience psychique ou cognitive.

En 2019, deux autres demi-journées de ce type avaient rassemblé près de 80 participants.

Pour le programme et les inscriptions, contacter etreparhands@gmail.com.

Carine Moiroud
Collectif « être ParHANDs »

MAND'APF 01-69

LE SERVICE CONTINUE À TROUVER SA PLACE AU SEIN DU TERRITOIRE RHÔNE-AIN

Le 27 juillet dernier, 7 des 11 clients accompagnés par le service sur le territoire Lyon Métropole/Rhône se sont retrouvés dans les locaux de la Délégation à Villeurbanne. Ce temps a permis aux clients non adhérents de découvrir les locaux, le directeur de la Délégation ainsi que notre élu Jean-François Roussot qui siège en COMEX et peut faire remonter des questions sur le fonctionnement de la MDMPH, entre autres.

Ce temps a été riche en échanges, en témoignages et en partages entre personnes en situation de handicap ayant fait le choix de devenir l'employeur de leurs aides humaines (les raisons qui les ont conduits dans cette démarche). Nous avons aussi eu la chance de bénéficier du témoignage des assistantes de vie présentes, certaines nous ont expliqué leur choix de quitter le mode prestataire, et d'autres, qui exerçaient auparavant dans d'autres secteurs, ont évoqué la découverte de ce métier profondément humain.

Tout comme l'ensemble du domaine de l'aide à la personne et du médico-social au sens large, les particuliers employeurs sont confrontés à la difficulté de recruter des assistantes de vie. Des trucs et astuces ont pu être échangés mais tous se montrent inquiets pour leur avenir quant à l'autonomie à domicile avec la pénurie d'aide humaine.

Le 12 septembre 2022, Gaël Bertin, anciennement en alternance dans le cadre d'un master sur APF Développement, rejoint l'équipe de Mand'APF 01-69. Le service intègre également le service Mand'APF 42-43. Ce changement va permettre de lancer une nouvelle dynamique sur les territoires concernés. L'équipe a de nombreux projets et hâte de travailler ensemble !

Véronique Breton Michel
Référente Mand'APF 01-69

ADHÉRER À APF FRANCE HANDICAP

L'ADHÉSION AU CŒUR DE NOTRE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

APF France handicap compte 17 000 adhérents… cœur battant de son projet associatif et de son dynamisme associatif.

© APF France handicap

Dans notre projet associatif « Pouvoir d'agir, pouvoir choisir », l'un de nos engagements appelle à « faire de l'adhésion à APF France handicap un acte porteur de sens pour que l'association accueille plus d'adhérents et renforce le lien avec chacun d'eux » exprime Pascale Ribes, présidente de notre association.

APF France handicap est une force puissante qui, depuis 80 ans, porte et défend les droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans plusieurs centaines d'instances représentatives du handicap nationales, régionales, départementales et locales en France.

Que vous soyez en situation de handicap ou non, parent, professionnel, sympathisant… rejoignez-nous en adhérant à APF France handicap !

APF France handicap c'est avant tout un lien de proximité grâce au rattachement par département des adhérents.

UNE ASSOCIATION DE PERSONNES PHYSIQUES

APF France handicap est une association de personnes physiques qui adhèrent à titre individuel. L'association a fait le choix de ne pas avoir de catégorie différente de membres à l'exception de quelques membres d'honneur. Tout adhérent est membre et seuls les adhérents sont membres. À l'issue d'une première année d'adhésion, le vote et les fonctions électives leur sont ouverts. En outre, dans la charte de l'association la place prépondérante de l'adhérent est affirmée.

La vitalité de l'adhésion à APF France handicap, tant en nombre qu'en diversité de profils, fonde donc :

- **Sa légitimité d'action :** qu'elle soit association représentative des personnes en situation de handicap ou offreuse d'accompagnement et de services, APF France handicap puise ses orientations stratégiques et sa reconnaissance dans la réalité quotidienne de ses adhérents, dans leurs aspirations et besoins notamment exprimés par leurs votes internes.
- **Sa capacité d'action :** l'engagement bénévole de ses adhérents au profit d'actions de proximité, de revendications ou de démocratie interne (mandat d'élus, votes) est un pilier incontournable des moyens d'actions de l'association. Les adhérents sont une force vive indéniable.

Pourquoi adhérer à l'association ?

L'adhésion doit être un « acte porteur de sens » selon notre projet associatif et « doit offrir une diversité de liens, de places, d'engagements » nous dit l'observatoire de la démocratie.

Chaque adhérent peut avoir sa propre motivation :

- **Participer à la vie de l'association :** en tant qu'adhérent, vous êtes placé au coeur de toutes les actions d'APF France handicap et de toutes ses instances à tous les niveaux. À ce titre, vous pouvez vous porter candidat aux diverses élections départementales, régionales et nationales organisées par l'association ou plus simplement élire vos représentants. Ainsi, vos adhérents élus et engagés feront connaitre et remonter vos difficultés aux différents décideurs du département.
- **S'impliquer avec et pour des personnes en situation de handicap :** des salariés sont présents dans nos délégations pour vous conseiller et vous accompagner personnellement dans vos démarches administratives (sur place, par téléphone et par mail). APF France handicap vous permet de trouver avec d'autres les meilleures réponses aux besoins des uns et des autres. À ce titre, tous les groupes de parole et d'initiatives vous sont ouverts, ainsi que tous les espaces de dialogue, d'échange, de convivialité créés au plus près des aspirations des adhérents.
- **Rallier sa voix à celle d'APF France handicap :** vous participez à l'action revendicative d'APF France handicap auprès des pouvoirs publics. Vous pouvez choisir également de devenir représentant d'APF France handicap auprès d'une instance ou d'un organisme. Votre voix en tant qu'adhérent renforce notre action locale et nationale pour la défense des droits des personnes en situation de handicap et leurs proches.
- **Profiter des sorties et séjours APF France handicap :** nos délégations proposent aux adhérents un grand nombre d'activités : repas, goûters, ateliers, mais aussi séjours de vacances, sorties sportives ou culturelles. Pour vos vacances, pensez aussi à APF Evasion qui permet chaque année à 1 400 personnes en situation de handicap, toutes adhérentes, de partir en vacances en France ou à l'étranger.
- **Bénéficer de notre magazine d'informations trimestriel, le CAP, qui vous tient informé de nos actualités !**

Les modalités d'adhésion

Votre cotisation de 25€ vous permet d'être adhérent à APF France handicap pendant 12 mois. Elle vous donne droit à une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Le première cotisation est gratuite pour les moins de 26 ans. Il existe également une formule familiale. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information !

LE TÉMOIGNAGE DE NOS ADHÉRENTS

Mebarka (souvent présentes à nos activités sur Villeurbanne), Valérie (membre du groupe accessibilité de Bourg-en-Bresse) et Jean-François (élu au CAPFD du Rhône) ont répondu à quelques questions concernant leur adhésion au sein d'APF France handicap.

Pourquoi adhérer à une association ?

Mebarka : « Quand j'ai eu mon AVC, j'ai été réformée de mon travail. Je me suis retrouvée toute seule et j'ai donc fait des recherches pour trouver quelque chose qui m'occuperait. J'ai adhéré à plusieurs associations afin de m'instruire, de faire des activités, rencontrer du monde… »

Valérie : « Lorsque nous adhérons à une association, bien souvent c'est parce-qu'elle nous parle et nous touche personnellement, de près ou de loin. »

Jean-François : « Depuis toujours j'ai adhéré à plusieurs associations en fonction de événements de la vie. À chaque fois c'était pour pouvoir participer aux choix et décisions et proposer des améliorations dans le fonctionnement des institutions ou de l'entreprise. Le monde associatif est, pour moi, indispensable au fonctionnement de notre société car il est au plus proche des individus pour corriger les disfonctionnements du système. »

Que vous apporte l'adhésion à APF France handicap ?

Mebarka : « J'ai discuté avec l'APF de ce que je recherchais et ce qu'ils proposaient. Ça me correspondait pour les activités donc je me suis inscrite. Ça me permet de voir du monde, de sortir, de reprendre goût à la vie. La communication et le relationnel me manquaient. »

Valérie : « Elle m'apporte des solutions tant bien en matières d'aides, de prises en charges, des ateliers proposés par les délégations, ce qui me permet de rompre avec l'isolement, toujours dans la bienveillance et mener un combat qui est le miens. C'est est un éventail pour l'accessibilité, la vie sociale, la prévention, présente auprès des entreprises et bien d'autres organismes travaillant ensembles, sans oublier des ateliers pour les aidants. »

Jean-François : « Ça me permet de continuer à apporter ma contribution à la société tout en défendant la cause des personnes en situation de handicap. Je me sens encore utile et je peux apporter mon expérience à l'association, pour l'aider à poursuivre son action. »

Depuis combien de temps y êtes-vous ? Souhaitez-vous continuer à adhérer ?

Mebarka : « Depuis la fin des années 90. Bien sûr que je continuerai d'adhérer, même si je ne viens pas tout le temps. »

Valérie : « J'y suis depuis septembre 2021 et je continuerais à adhérer pour m'investir dans cette association et la faire connaître, surtout en milieu rural ou il y a un grand manque et de besoins humainement et matériellement … »

Jean-François : « Je suis adhérent depuis 1997, suite à ma paraplégie soudaine. APF France handicap a répondu à mes attentes et depuis je suis restée fidèle à l'association. Sauf apparition d'une importante divergence de vue avec l'association, je n'ai pas l'intention d'arrêter mon adhésion. »

Comment se passe le renouvellement de l'adhésion ?

Mebarka : « Pour renouveler, c'est l'APF qui m'envoie un courrier, en général. Il n'y a pas besoin de refaire l'adhésion vu que je suis déjà inscrite, l'APF s'occupe de l'administratif, j'ai juste à payer. »

Valérie : « Comme toutes associations il y a diverses façons : une prise de contact directement avec APF France handicap, par téléphone, par courrier, sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter…). »

Jean-François : « Ayant opté depuis toujours pour le prélèvement automatique, je n'ai aucune démarche pour renouveler mon adhésion. »

BELLE ÉDITION 2022 POUR L'ÉCOLE DE LA SEP

À NOUVEAU EN PRÉSENTIEL !

L'édition 2022 de l'École de la Sclérose en plaques de Lyon/Villeurbanne, s'est déroulée du 9 avril au 25 juin. Pour la première fois en présentiel depuis 2019, cette édition a réuni de nombreux ingrédients de réussite, notamment : une promotion d'élèves concentrés et assidus, sous le signe de l'écoute et de la pair-aidance ; la richesse des partenariats et des intervenants permettant une qualité de contenus appréciée ; une équipe de bénévoles toujours présents et partie prenante pour assurer l'accueil. 18 participants – dont un tiers de proches – ont bénéficié cette année du contenu de l'École à travers 5 matinées de travail. Un programme riche et varié, permet selon les élèves « d'en savoir plus sur la SEP, mais surtout de mieux appréhender les aspects non strictement médicaux compte tenu de la palette des sujets abordés ». « Les différents échanges, y compris informels, entre les «écoliers» et avec les intervenants sont très enrichissants. » « C'est un chemin d'ouverture ».

Rappelons que l'originalité de ce dispositif se situe à plus d'un titre : il intervient au moment de l'annonce, particulièrement délicat et décisif dans la construction du rapport entre la personne et sa maladie. Il combine dans un même lieu des apports d'informations pluridisciplinaires par des professionnels et d'échanges entre pairs. Il s'adresse à la fois aux personnes malades et leurs proches. Il mobilise différentes ressources locales pour une meilleure articulation des dispositifs existants. Il s'appuie, dans sa conception et son déroulement, non seulement sur des professionnels mais aussi des personnes concernées.

Depuis sa création, en 2010, à l'initiative d'un patient et son épouse, l'École lyonnaise a progressivement évolué pour mieux répondre aux besoins, avec notamment le développement et la diversification des partenariats, ainsi qu'une plus grande association des bénéficiaires à son fonctionnement. L'APF et GEFCA remercient l'ensemble des intervenants et partenaires de l'École (CPAM 69, URPS MK Aura, AST Grand Lyon, les défis d'Armand, ARSEP, la CARSAT …)

Camille Gilibert
École de la SEP

HOSPICES CIVILS DE LYON

UN PARTENARIAT

Ces derniers mois, un rapprochement, permis par plusieurs rencontres thématiques, s'est opéré avec les HCL concernant l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.

L'étude que l'on avait conduite en 2015 à la demande de l'ARS, le guide et les préconisations qui en ont résulté ont été rappelés aux HCL, établissements qui avaient été interviewés pour cette recherche action. Parallèlement, des rencontres ont été organisées pour présenter les contours de notre vie associative auprès de praticiens hospitaliers et d'assistantes sociales. Ainsi les personnes handicapées pourront se voir proposer nos activités plus en amont de leur parcours et ce dès la sortie de l'hôpital. Nous avons participé également à une réflexion lancée par les HCL sur l'orientation des personnes handicapées au sein de leurs établissements. Par le biais de témoignages basés sur des retours d'expérience nous sommes revenus sur les constats et les améliorations à apporter concernant l'accessibilité de l'établissement Edouard Herriot. Enfin les HCL ont souhaité entamer une réflexion sur le site actuel de l'hôpital Henry Gabrielle afin de mettre un place un pôle médico-social comme cela a pu se faire dans l'Est Lyonnais avec notre projet de plateforme décinoise.

De beaux chantiers en perspective pour faire avancer les droits des personnes en situation de handicap et leurs proches.

Gaël Brand
Directeur vie associative Rhône-Ain

Luge d'été

Luge d'été

Luge d'été

Sortie safari

Sortie safari

Sortie safari

Avant de grimper dans les arbres

Avant de grimper dans les arbres

À Rochetaillée

Sortie au lac Nantua

Sortie au lac Nantua

Sortie au lac Nantua

Repas du 18 juin

Repas du 18 juin

Repas du 18 juin

Repas du 18 juin

Club des amis du livre du 15 juin

Club des amis du livre du 15 juin

Pique-nique/pause café du 30 juin

Pique-nique/pause café du 30 juin

Pique-nique/pause café du 30 juin

Pique-nique/pause café du 30 juin

Pique-nique/pause café du 30 juin

Pique-nique/pause café du 30 juin

Repas d'été du 17 juin

Repas d'été du 17 juin

Repas d'été du 17 juin

Soirée pique-nique et jeux

Soirée pique-nique et jeux

Soirée pique-nique et jeux

Menu du jour : spaghettis bolognaise

Menu du jour : spaghettis bolognaise

TOUS JOUEURS !

La France compte 37 millions de joueurs, dont 6 millions de handi-joueurs. Néanmoins, les nombreuses solutions techniques qui permettent d'accéder aux jeux vidéo demeurent insuffisamment connues des personnes en situation de handicap.

Être acteur d'une société inclusive et solidaire en développant une proximité numérique, c'est l'une des missions que s'est fixée l'association APF France handicap. Favoriser l'accès aux loisirs numériques est ainsi essentiel dans les activités de médiation numérique menées par les délégations.

POURQUOI JOUE-T-ON ?

Comme toute pratique de détente ou sportive, le gaming peut contribuer à l'amélioration de la concentration, de la coordination oculo-manuelle, à la confiance en soi, à l'esprit d'équipe et à renforcer les liens sociaux notamment en intégrant la communauté des joueurs. Avec d'autres partenaires, nous nous efforçons au TechLab de le faire savoir.

LES JEUX VIDÉO SONT POUR TOUT LE MONDE

Néanmoins, les nombreuses solutions techniques qui permettent à tous de pouvoir jouer restent largement méconnues. Les professionnels des établissements médico-sociaux sont également en demande d'accompagnement sur ce sujet. Grâce à l'action conjointe des médiateurs numériques, du TechLab et de leurs partenaires, en France comme en région, les personnes seront guidées dans le choix et l'utilisation des nouvelles technologies. Les jeux vidéo seront alors pleinement un vecteur d'intégration sociale pour les personnes en situation de handicap. A vos manettes !

MATÉRIEL ET RESSOURCES

Au national : CapGame - www.capgame.fr - association qui agit pour améliorer l'accessibilité aux et des jeux vidéo, et plus largement l'inclusion des personnes en situation de handicap à la vie numérique. Possède un groupe Facebook très (ré)actif sur le sujet. **HandiGamers** – www.handigamers.com - association qui fournit des solutions adaptées à des gamers dans toute la France et jusqu'en Belgique. **BePlayerOne**, Accessible Gaming Experts - www.beplayerone.fr – entreprise qui développe des solutions pour l'accès aux jeux vidéo. **HitClic** – www.hitclic.fr – entreprise qui conçoit et fabrique des solutions pour l'accès aux jeux vidéo.

En région : Orcusa - www.orcusa.org - association présidée par Matthias Pora, passionné par le jeu vidéo et en situation de handicap. Depuis 2020, Matthias et ses proches accompagnent ceux qui souhaitent s'intégrer au monde du jeu vidéo. Ils en mettent en place des adaptations pour l'accès au bureau, à l'ordinateur et aux jeux demandés par la personne.

POUR BIEN COMMENCER :

- une télé ou un écran
- une console (Xbox ou Switch)
- une manette classique peut suffire, sinon :
  - une manette de jeu adaptée (Xbox Adaptative ou Hori Flex Controller…)
  - des contacteurs
  - un ou deux joysticks

Miguel SIMÃO MOTA/Alice COLIN
Délégation APF France handicap secteur Nord et Pas de Calais/TechLab APF France handicap
Ergothérapeute Conseil

Plus d'informations sur la fiche technique du TechLab 04-247 disponible sur le site internet www.techlab-handicap.org dans l'onglet Veille et conseils/Fiches techniques.

Plaine Images · Imaginarium
99a Boulevard Descat 59200 Tourcoing
Tél : 09 72 66 31 75
Site : www.techlab-handicap.org

Ces livres sont disponibles au centre de documentation des délégations du Rhône et de l'Ain.

2 LIVRES

DANS LES YEUX DE LYA

CARBONE ET JUSTINE CUNHA

© Éditions Dupuis

Carbone, auteure de littérature jeunesse récompensée à Angoulême, est la scénariste de cette enquête à suspense. L'illustratrice est Justine Cunha qui signe ici sa première bande dessinée, en 3 tomes.

Lya se retrouve paraplégique, le chauffard qui l'a renversée ayant pris la fuite sans la secourir. Lorsque la jeune fille découvre qu'elle dispose d'une piste pour retrouver le coupable, elle va tout mettre en oeuvre pour faire rendre la justice. On peut apprécier la qualité du dessin et le traitement du sujet à la fois doux et dynamique. À partir de dix ans.

UN ÉCLAT DANS LE NOIR

MYRIAM ET PIERRE CABON

« Un jour de novembre 2015, notre destin a basculé. Nous venions à peine de nous rencontrer, nous étions jeunes, nous avions soif de vivre. Ce soir-là, des hommes en noir étaient pressés de tuer. Plus que moi, c'est ma mémoire qui est résiliente. Elle a effacé, ou flouté, tout ce que je ne voulais pas voir du Bataclan. […] À deux, nous sommes entrés dans un monde que nous ne connaissions pas, celui du handicap. Nous ne savons pas à quoi demain ressemblera, mais une chose est sûre : nous souhaitons vivre plus fort. »

© Éditions fayard

ADHÉREZ À APF FRANCE HANDICAP ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 3 MOIS

Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Téléphone :..... Adresse mail :.....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - 25 €

Je veux recevoir le magazine par :
☐ Courrier
☐ e-mail

☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - 33 €

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - 47 €

Je soutiens[1] la délégation APF France handicap proche de chez moi pour un montant de :.....€

TOTAL GÉNÉRAL :.....€

Bulletin à retourner à la délégation de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne ou à la délégation de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse.

[1]*Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

Délégation APF France handicap du Rhône :
04 72 43 01 01

Délégation APF France handicap de l'Ain :
04 74 23 41 59

Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas (69):
04 74 25 18 80

Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée (01):
04 74 24 62 54

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle (69):
04 72 73 23 65

Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes (69) :
04 78 19 15 60

Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) (01):
04 74 22 00 73

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) (69):
04 72 43 04 77

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) (69):
04 74 50 49 24

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) :
Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73

Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

Entreprise adaptée (69):
04 37 91 36 36

Crédit photo : Getty Images – BABEL
CONFINEMENT,
JOUR 8 030.
QUAND ON VIT AVEC UN HANDICAP,
LE CONFINEMENT, C'EST TOUTE L'ANNÉE.
Difficultés d'accès aux soins et à l'éducation, conditions de travail inadéquates, logement mal adapté, déplacements limités… Pendant deux mois, votre quotidien a ressemblé à celui des personnes en situation de handicap. Maintenant que nous en sommes tous conscients, ne serait-il pas temps de bâtir un monde qui ne laisse personne de côté ? Soutenez-nous dans notre combat pour l'égalité des droits pour tous.
Faites un don
sur apf-francehandicap.org
DON en CONFIANCE
ENSEMBLE, NE LAISSONS
PERSONNE DE CÔTÉ.
APF France handicap
Association reconnue d'utilité publique
APF FRANCE HANDICAP – DIRECTION DE LA COMMUNICATION – 17, BD AUGUSTE-BLANQUI – 75013 PARIS